

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 01A

**BUDGET
SUPPLEMENTAIRE 2007
(SECTION DE
FONCTIONNEMENT)
BUDGET GENERAL**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Après délibération, par 21 voix "favorables" et 7 abstentions (MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI [pouvoir à M. GRENIER], Mme DHARREVILLE, M. VIDAL, Mmes SERYLO, BOUDIN), les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du budget supplémentaire 2007 du budget général sont approuvées par chapitre, pour un montant total de 40.000 €.

RAPPEL BUDGET PRIMITIF 2007			BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007
TOTAL DEPENSES			
chap	libellés	B.P. 2007	
011	charges à caractère général	1.623.740	20.710
012	charges de personnel	3.321.000	
65	autres charges de gestion courante	1.171.889	
66	charges financières	358.000	
67	charges exceptionnelles	32.950	
673	dépenses exceptionnelles		44.290
042	dotations aux amortissements	94.568	
022	dépenses imprévues	35.636	- 25.000
023	virement à la section investissement	1.294.506	
TOTAL GENERAL		7.932.289	40.000

TOTAL RECETTES			BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007
chap	libellés	B.P. 2007	
013	atténuation de charges	40.000	
70	vente de produits, prestations de service	282.200	
72	travaux en régie		
73	impôts et taxes	4.382.900	

TOTAL RECETTES			BUDGET SUPPLEMENTAIRE
chap	libellés	B.P. 2007	2007
74	dotations, subv., participations	2.902.189	
741	dotation solidarité rurale		10.000
748	compensation taxe foncière		30.000
75	autres produits de gestion courante	100.000	
77	produits exceptionnels	55.000	
002	résultat de fonctionnement reporté	170.000	
TOTAL GENERAL		7.932.289	40.000

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 01B

**BUDGET
SUPPLEMENTAIRE 2007
(DEPENSES DE LA
SECTION
D'INVESTISSEMENT)
BUDGET GENERAL DE
LA VILLE**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Après délibération, par 21 voix "favorables" et 7 abstentions (MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI [pouvoir à M. GRENIER], Mme DHARREVILLE, M. VIDAL, Mmes SERYLO, BOUDIN), les dépenses de la section d'investissement du budget supplémentaire 2007 du budget général sont approuvées par chapitre.

RAPPEL BUDGET PRIMITIF 2007			BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007
TOTAL DEPENSES			
chap	libellés	B.P. 2007	
001	déficit reporté	1.686.115	
020	dépenses imprévues	7.374	
041	opération d'ordre	1.500.000	
16	dette	924.100	
20	études / honoraires	53.414	26.446
21	acquisitions	514.807	30.485
23	travaux	4.637.377	- 56.931
TOTAL GENERAL		9.323.187	

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 02

DECISION MODIFICATIVE
N° 2
BUDGET GENERAL DE
LA VILLE

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 2007 / 10 / 02 de même objet, déposée à la préfecture du Gard le 12 novembre 2007.

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

En accord avec le receveur municipal, il est nécessaire de régulariser les avances faites par la ville dans le cadre du budget Z.A.C.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

c/6748 – dépense.....1.377.500
c/023 – dépense..... - 1.294.000
c/7788 – recette.....83.500

SECTION D'INVESTISSEMENT :

c/27638 – recette 1.377.500
c/021 – recette - 1.294.000
c/16 – recette - 83.500

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal, considérant le budget primitif et le budget supplémentaire 2007, décide d'approuver cette seconde décision modificative de la ville pour l'année 2007 – budget général.

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 03A

**BUDGET
SUPPLEMENTAIRE 2007
(SECTION DE
FONCTIONNEMENT)
BUDGET ANNEXE DE LA
Z.A.C. DU T.E.C.**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

En accord avec le receveur municipal, il est nécessaire de régulariser les opérations budgétaires inscrites dans le budget annexe de la Z.A.C. du T.E.C. (section de fonctionnement), pour tenir compte de la particularité de ce budget qui obéit à une comptabilité de stocks :

RAPPEL BUDGET PRIMITIF 2007			BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
chap	libellés	B.P. 2007	
6015	travaux en cours		326.400
6015	travaux en cours – travaux supplémentaires		27.000
6045	commercialisation lots	15.000	
608	transfert intérêts emprunts		45.000
6611	intérêts des emprunts	45.000	
678	charges exceptionnelles	7.000	
022	dépenses imprévues	10.000	
023	virement en investissement	680.000	2.455.070
023	virement en investissement	680.000	- 326.400
71355	constatation vente des lots		757.000
7133	annulation stock initial		60.000
TOTAL GENERAL		757.000	3.344.070

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007
chap	libellés	B.P. 2007	
7015	vente de lots	188.000	27.000
7015	vente de lots zone III	569.000	
796	transfert intérêts emprunts		45.000
71355	constatation lots achevés		1.834.583
7133	variation en cours production		60.000
774	subvention commune		1.377.487
TOTAL GENERAL		757.000	3.344.070

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du budget supplémentaire du budget annexe de la Z.A.C. du T.E.C., pour l'année 2007.

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 03B

**BUDGET
SUPPLEMENTAIRE 2007
(SECTION
D'INVESTISSEMENT)
BUDGET ANNEXE DE LA
Z.A.C. DU T.E.C.**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

En accord avec le receveur municipal, il est nécessaire de régulariser les opérations budgétaires inscrites dans le budget annexe de la Z.A.C. du T.E.C. (section d'investissement), pour tenir compte de la particularité de ce budget qui obéit à une comptabilité de stocks :

RAPPEL BUDGET PRIMITIF 2007			BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
chap	libellés	B.P. 2007	
1641	remboursement du capital	93.000	
16874	avance commune		1.377.487
020	dépenses imprévues	8.000	
020	délibération du 28.09.2007	- 7.400	
2033	frais d'insertion		
2111	achat terrains zone III	250.000	
21	délibération du 28.09.2007	10.000	
23	raccordement de deux lots	10.000	
2315	viabilisation zone III (hors convention)	319.000	- 326.400
23	délibération du 28.09.2007	- 2.600	
33581	travaux en cours – frais accessoires		15.000
33586	travaux en cours – frais financiers		45.000
3555	constatation lots achevés		1.834.583
3354	stocks		295.583
TOTAL GENERAL		680.000	3.241.253

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007
chap	libellés	B.P. 2007	
021	virement du fonctionnement	680.000	- 326.400
021	virement du fonctionnement		2.455.070
3555	sortie stock initial		757.000
33581	annulation stock initial		15.000
33586	annulation stock initial		45.000
2033	études		568
2111	acquisitions des terrains M. Papin		259.929
2312	travaux d'investissement		18.995
2315	travaux d'investissement		16.091
TOTAL GENERAL		680.000	3.241.253

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver les dépenses et les recettes de la section d'investissement du budget supplémentaire du budget annexe de la Z.A.C. du T.E.C., pour l'année 2007.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 04

**MODIFICATION D'UN
POSTE VACANT**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Considérant la récente nomination d'un agent horaire en qualité d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet pour 30 heures hebdomadaires (stagiaire), la municipalité propose de modifier un poste vacant d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet en poste d'agent à temps non complet à 30 heures.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la transformation du poste vacant susvisé en poste d'agent à temps non complet à 30 heures, à compter du 1^{er} octobre 2007.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 05

SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
E.S.M.

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Le président de l'Entente Sportive Marguerittoise a transmis un courrier en mairie afin d'obtenir une aide financière exceptionnelle pour contribuer à l'équilibre financier du tournoi organisé à Thonon les Bains, à Pâques.

Le bilan financier présenté fait apparaître l'ensemble des dépenses et des recettes ainsi qu'un déficit de 3 990 euros.

Considérant le dynamisme de cette association, la municipalité propose d'intervenir financièrement sur l'exercice 2007 ; sur proposition de la municipalité, la commission s'est déclarée d'accord pour fixer le montant de cette subvention exceptionnelle à 1.500 euros

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder à l'E.S.M., une aide financière exceptionnelle de 1.500 €, sur l'exercice 2007.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 06

MEDIATHEQUE
DUREE
D'AMORTISSEMENT DES
ACQUISITIONS

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

L'application de la comptabilité M14 nécessite la prise en compte des amortissements des biens meubles et immeubles ; le Conseil Municipal réuni le 19 janvier 1995 avait fixé la durée d'amortissement des biens susceptibles d'être acquis.

Il convient de compléter cette décision puisque, dans le cadre de la médiathèque, la commune doit acheter un certain nombre de biens destinés à constituer son fonds ; ces acquisitions peuvent concerner les livres, revues, les compact-discs, les antivols ou encore les DVD.

En accord avec le receveur municipal, il est proposé de retenir la durée de cinq ans pour effectuer cet amortissement.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer l'amortissement des biens acquis pour la constitution du fonds de la médiathèque à cinq ans.

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 07

SOUSSION DES
CLOTURES A
DECLARATION
PREALABLE AU TITRE
DU CODE DE
L'URBANISME

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

La réforme du Code de l'Urbanisme, entrée en application le 01 octobre 2007, a simplifié le régime de déclaration préalable des clôtures en ne la rendant obligatoire que dans les secteurs sauvegardés, les périmètres de protection des Monuments Historiques, les ZPPAUP et les sites inscrits ou classés. Elle a ouvert aux communes la possibilité d'étendre ce régime à des secteurs délimités par le POS/PLU et à des secteurs délimités en Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

- considérant que sur le territoire de la commune de Marguerittes, la déclaration préalable d'une clôture constitue un enjeu fort pour vérifier l'écoulement correct des eaux en cas d'inondation et pour contrôler l'aspect de la clôture en garrigue et en plaine agricole,

décide, après délibération et à l'unanimité, de soumettre à déclaration préalable au titre de l'article R421-12 de l'urbanisme, l'édification des clôtures sur la totalité du territoire communal.

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 08

**AMENAGEMENT DU
PARC PERIURBAIN DE
PRADEN**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Le parc périurbain, situé au domaine municipal de Praden, regroupe diverses activités, notamment une salle polyvalente, le centre aéré municipal, le stade d'honneur, un terrain de football d'entraînement, une salle de kick-boxing ainsi que le poney-club du Vieux Verger. Il comprend également une plaine de plus de quatre hectares, plantée il y a trois ans d'environ 800 jeunes arbres et aménagée d'un circuit pédestre où peut se pratiquer la balade ou le jogging.

Dans le même esprit, et afin de compléter les équipements existants, un projet d'aire de loisirs ouverte au public a été mis en forme et sera réalisé fin 2007. Il s'agit de créer :

- d'une part, une aire de jeux pour adolescents qui sera composée pour l'essentiel d'une pyramide de cordes de hauteur 5,00 à 7,00 m et qui permettra aux jeunes et moins jeunes de pratiquer l'escalade sur cordes et filets, en toute sécurité.
- d'autre part, une aire d'activités physiques de bien être, à l'attention des adultes et seniors. Cet équipement, couramment appelé aire de fitness, mettra à disposition cinq agrès de remise en forme.

Cette opération nécessite la démolition de l'ancienne cave à vin, des logements désaffectés attenants et du pavillon.

.../...

A cette occasion, un parking et l'accès seront aménagés et équipés d'un réseau d'éclairage public.

Le montant global des travaux est estimé à 250 000 € TTC.

Un marché sous procédure d'appel d'offres ouvert (art. 57 à 59 du code des marchés publics) a été lancé (envoi à publication le 05/10/2007). La date limite de remise des offres est fixée au 07/11/2007 à midi.

Le marché comprend trois lots définis et estimés comme suit

- lot 1 : déconstruction - Estimation : 170 000 € TTC
 - Il s'agit de démolir l'ancienne cave à vin, les logements attenants, le pavillon, le tout pour une emprise au sol de 900 m² environ. Parking stabilisé en graves concassées : 2700 m² environ.

- lot 2 : éclairage public - Estimation : 45 000 € TTC
 - Il s'agit de créer un réseau à huit candélabres.

- lot 3 : aire de loisirs et fitness - Estimation : 35 000 € TTC

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir dans le cadre de ce marché.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 09

**CREATION DU BASSIN
DE RETENTION DE
CAMISSON**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Le projet de création d'un bassin de rétention des eaux de pluie, au sud de la voie ferrée et au droit du quartier Camisson, est destiné à protéger cette zone urbaine des montées d'eau ayant lieu à chaque gros orage.

Il s'agit de réaliser :

- un bassin d'environ 12 000 m³ sur les parcelles communales cadastrée AW (110,111, 216, 220, 221 et 218), au Sud de la voie ferrée.
- des ouvrages annexes immédiatement en amont de la voie ferrée entre l'impasse des Lucioles et la rue de L'encouren (modification des profils de l'espace vert, création d'un ouvrage d'entonnement).

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet J.L Chivas qui a élaboré une note d'incidence (loi sur l'eau) transmise à la DDAF du Gard pour information. Le marché afférent sera lancé sous procédure adaptée et comprendra deux lots tels que définis et estimés ci-dessous.

- lot 1 : terrassement et maçonnerie de voirie : 141 941 € TTC
- lot 2 : débroussaillage abattage, dessouchage, plantations : 23 920 € TTC
- TOTAL DES DEUX LOTS : 165 861 € TTC

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir dans le cadre de ce nouveau marché.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 10

**EXTENSION DE LA
MEDIATHEQUE
AVENANTS**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Un certain nombre de modifications ont été décidées dans le cadre des travaux de construction de la médiathèque, sous convention de mandat avec la Segard ; elles concernent les 5 lots suivants :

LOT 3 – CLOISONS DOUBLAGE – ENTREPRISE CHARTOIRE

Les cloisons et doublages sont supprimés dans les locaux lecture contes et espace audio. Cette modification est demandée par le maître d'ouvrage afin que soient installées en lieu et place des cloisons menuisées vitrées.

La moins-value occasionnée s'élève à :2 756.00 € HT
Montant du marché initial :22 422.39 € HT
Montant du marché après avenant :19 666.39€ HT
Montant de l'avenant en % : **MOINS**12.29 %

LOT 5 – MENUISERIE VITRERIE - ENTREPRISE DUCROS

Sur la demande du maître d'ouvrage :

- fourniture et pose d'une porte vitrée dans le bureau de la direction.
- fourniture et pose de cloisons vitrées dans le local lecture de conte et espace audio
- fourniture et pose d'un châssis vitré en partie haute de la salle de réunion

La plus-value occasionnée s'élève à :15 255.44 € HT
Montant du marché initial : 123 107.12 € HT
Montant du marché après avenant : 138 362.56 € HT
Montant de l'avenant en % : 12.39 %

LOT 7 – SERRURERIE - ENTREPRISE MICHELUCCI

Installation d'une persienne pour la fenêtre du bureau demandée par le maître d'ouvrage.

.../...

La plus-value occasionnée s'élève à :	1 450.00 € HT
Montant du marché initial :	36 181.50 € HT
Montant du marché après avenant :	37 631.50 € HT
Montant de l'avenant en % :	4.01 %

LOT 10 – ELECTRICITE - ENTREPRISE ELECTRO INDUSTRIE

Réservations électriques demandées par le maître d'ouvrage dans le cadre de l'installation du portique antivol.

la plus-value occasionnée s'élève à :	732.00 € HT
Montant du marché initial :	65 147.00 € HT
Montant du marché après avenant :	65 879.00 € HT
Montant de l'avenant en % :	1.12 %

LOT 11 – VOIRIE RESEAUX DIVERS - ENTREPRISE SCREG SUD EST

Le déplacement du réseau d'eaux pluviales prévu en option au marché n'est pas nécessaire.

La moins-value occasionnée s'élève à :	4 343.86 € HT
Montant du marché initial :	78 448.56 € HT
Montant du marché après avenant :	74 104.70 € HT
Montant de l'avenant en % :	MOINS 5.54 %

BILAN PREVISIONNEL

Après prise en compte des 5 avenants, le bilan prévisionnel de la médiathèque, composé de 13 lots, devient :

Montant du marché initial :	1 321 108.82 €ht (1 580 046 €ttc)
Montant du marché après avenant :	10 337.58 €ht (12 365.75 €ttc)
Montant de l'avenant en %	0.78 %

Après délibération et par 25 voix "favorables" et 3 voix "contre" (M. VIDAL, Mmes SERYLO et BOUDIN), le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver ces avenants et,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents et actes correspondants à ces avenants.**

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 11

SALLE DES ARTS

MARTIAUX

AVENANTS

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Il est rappelé que dans le cadre du projet d'extension de la salle des arts martiaux, un marché de travaux sur appel d'offres ouvert a été envoyé à publication le 30 avril 2007 (BOAMP, Midi Libre, le Moniteur). La commission d'appel d'offres s'est réunie les 23 et 31 mai 2007 ; lors de sa 2^{ème} session, sur les 11 lots du marché, elle a attribué 7 lots pour le montant total de 293 159.51 € TTC et déclaré infructueux les lots 2, 5, 6 et 10 pour lesquels aucune offre n'a été reçue.

Elle a donc relancé une procédure de marchés négociés en vertu de l'article 35 II, 3^{ème} alinéa du Code des Marchés Publics ; la CAO, réunie le 10/07/2007, après examens des dossiers reçus, a attribué tous les lots restants ; mais cela a fait perdre du temps par rapport au calendrier mis en place.

Afin de pouvoir mettre ces nouveaux locaux à disposition des associations, il a été demandé à l'attributaire du lot 1 de commencer son ouvrage avant que ne soit désigné le titulaire du lot 2.

Cette situation a nécessité des adaptations du cahier des charges et notamment la modification de l'implantation de la structure métallique ; en effet, les fondations et longrines ont été coulées avant que le titulaire du lot 2 ne présente ses études d'exécution.

En conséquence, le recul vers l'extérieur du bardage métallique nécessite la mise en place d'un contre bardage en partie haute afin d'assurer la mise hors d'eau de la toiture.

La réalisation de cet ouvrage entraîne une plus-value de 2 500 euros.

.../...

- montant du marché initial : _____ 17 571 euros ht,
- montant du marché après avenant : _____ 20 071 euros ht,
- montant de l'avenant en pourcentage : _____ 14.23 %

Après délibération et par 25 voix "favorables" et 3 voix "contre" (M. VIDAL, Mmes SERYLO et BOUDIN), le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver ces avenants et,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents et actes correspondants à ces avenants.**

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

2007 / 10 / 12

**EXTENSION DA LA
SALLE POLYVALENTE
AVENANTS**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Un certain nombre de modifications ont été décidées dans le cadre des travaux d'extension de la salle polyvalente ; elles concernent le lot 1 "gros œuvre" attribué à l'entreprise "Vergésoise du bâtiment".

En premier lieu, à l'ouverture de fouilles, après examen visuel du terrain, il a été décidé d'un commun accord (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre) d'approfondir le fond de fouilles afin d'être certain de trouver le bon sol ; d'autant que la côte altimétrique retenue correspond à celle des fondations du bâtiment existant.

En second lieu, il a été demandé au lot « gros œuvre » de reprendre l'horizontalité du dallage béton existant initialement à l'extérieur de la salle polyvalente qui se retrouve à l'intérieur de l'extension ; en accord avec le contrôleur technique, la solution adoptée consiste à mettre en place du polystyrène incompressible en couches d'épaisseur variable.

Ceci est à l'origine des postes de prix supplémentaires : polyane, polystyrène, grillage.

En troisième lieu, la mise en place d'un solin et d'un plomb a été rendue nécessaire à la suite de l'élévation du pignon nord de l'extension au droit du mur des vestiaires existants de la salle polyvalente.

La réalisation de cet ouvrage entraîne une plus value de 5 851 euros hors taxe.

- montant du marché initial : 51 823 euros ht,
- montant du marché après avenant : 57 674 euros ht,
- montant de l'avenant en pourcentage : 11.13 %

.../...

Après délibération et par 25 voix "favorables" et 3 voix "contre" (M. VIDAL, Mmes SERYLO et BOUDIN), le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver ces avenants et,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents et actes correspondants à ces avenants.**

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 13

**EXTENSION DU CENTRE
FRANÇOISE DOLTO
QUATRE LOTS
INFRUCTUEUX**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Ainsi que cela avait été exposé lors de la séance du conseil Municipal réuni le 28/09/2007, dans le cadre du projet d'extension du centre Françoise Dolto, un marché de travaux sous procédure d'appel d'offre ouvert a été élaboré et lancé à publication le 13/07/07, date limite de remise des offres le 21/09/07.

La conclusion de la 2^{ème} commission d'appels d'offres, réunie le 08/10/2007, est la suivante :

DECOMPOSITION DES LOTS	ESTIMATION TTC (valeur 09/2007)	ENTREPRISE RETENUE EN CAO	MONTANT TTC CORRESPONDANT
lot n° 1 : gros œuvre - démolition	213 495.46	LOT DECLARE INFRUCTUEUX (1)	
lot n° 2 : charpente - couverture	39 377	CHARPENTIER DU LANGUEDOC	32 708.21
lot n° 3 ; étanchéité	25 225	LOT DECLARE INFRUCTUEUX (2)	
lot n° 4 : cloisons - doublage	35 808	CHARTOIRE	34 191.64
lot n° 5 : revêtements de sols - faïences	32 855	LOT DECLARE INFRUCTUEUX (3)	
lot n° 6 : menuiseries - aluminium - serrurerie	52 297	BEDOS	54 926.30
lot n° 7 : menuiseries bois	25 595	LOT DECLARE INFRUCTUEUX (4)	
lot n° 8 : faux plafonds	11 198	MONLEAU	8 988.90
lot n° 9 : peinture	23 011	DECOPEINT	19 044.47
lot n° 10 : électricité - courants faibles	43 068	A.E.G.V.	44 551.41
lot n° 11 : plomberie - chauffage - rafraîchissement	171 658	MANIVET DAUMAS &	156 097.76
TOTAL DES TRAVAUX TTC	673 587		

(1) - lot 1 (une seule offre supérieure à l'estimation de 59 034 € TTC après prise en compte d'une grosse erreur de calcul).

(2) - lot 3 (aucune offre)

(3) - lot 5 (une seule offre supérieure à l'estimation de 4 316 € TTC)

(4) - lot 7 (2 offres, la moins disante restant supérieure à l'estimation de 6 755 € TTC).

Compte tenu des montants élevés des lots 1, 5 et 7, compte tenu des prescriptions du code des marchés publics, la commission du 08 Octobre décide de relancer pour les quatre lots un nouvel appel d'offres ouvert (art 57 à 59 du CMP) afin que la maîtrise d'œuvre puisse modifier de façon substantielle le cahier des charges. L'objectif étant de respecter les prévisions budgétaires de la commune.

Envoi à publication de ce nouveau marché le 12/10/2007 avec comme date limite de remise des offres, le 07/11/2007 à midi.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir dans le cadre de ce nouveau marché.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 14

TRAVAUX D'EXTENSION
DE LA Z.A.C. III
AVENANTS

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Un certain nombre de modifications ont été décidées dans le cadre des travaux d'extension de la zac III ; elles concernent les 3 lots suivants :

LOT 1 - VOIRIE DE SURFACE - SCREG SUD EST

En premier lieu, il s'agit de régulariser le poste 11.3 du marché dans la mesure où, pour la couche de fondation de la chaussée, l'entreprise SCREG a mis en œuvre du tout venant recyclé 0/80 avec bidim en lieu et place de graves concassées 0/80 de carrière sans bidim (tel que prévu au marché).

Il s'ensuit une moins-value de 69.60 € HT.

En second lieu, la création de deux lots supplémentaires à la suite de la division de parcelles implique la création d'un accès en pipe pour un montant supplémentaire de : 1 546.63 € HT.

Ces 2 modifications entraînent un surcoût de 1 477.03 € HT.

Montant du marché initial : 141 291.73 € HT

Montant du marché après avenant : 142 768.76 € HT

Montant de l'avenant en % : 1 %

LOT 2 - RESEAUX HUMIDES - SCAM

Les travaux qui font l'objet du présent avenant sont générés d'une part par la création de deux lots supplémentaires (deux adductions en plus) et d'autre part par l'augmentation de section des conduites des branchements AEP (\varnothing 50 au lieu de \varnothing 32), ceci, suite aux besoins exprimés par les acquéreurs des lots ; cette mesure a été appliquée à tous les branchements.

L'avenant résultant s'élève en plus value à : 4 092.50 € HT

Montant du marché initial :	84 094.00 € HT
Montant du marché après avenant :	88 186.50 € HT
Montant de l'avenant en % :	4.86 %

LOT 3 - RESEAUX SECS - ETDE**Tranche ferme**

Deux raisons sont à l'origine du changement dans le lot 3 :

D'une part, la création de deux lots supplémentaires (deux adductions en plus) et d'autre part, par l'augmentation de section des conduites des branchements AEP et GAZ, à la suite des besoins exprimés par les acquéreurs des lots. Cette mesure a été appliquée à tous les branchements et engendre une augmentation de l'encombrement des appareils de comptage à l'intérieur des coffrets.

Les murs techniques prévus initialement ne permettent pas de recevoir le nouveau matériel, ils sont supprimés et remplacés par les coffrets ISOLAZUR III pour l'AEP et par les combinés composites et coffrets BT/GAZ/FT type BITERROIS.

Tranche conditionnelle

EDF impose le bouclage du nouveau poste à partir d'un raccordement sur le réseau enterré situé av de Magellan par boîte de jonction, ce bouclage engendre une augmentation conséquente du linéaire de câble moyenne tension prévue au marché ainsi que d'autres sujétions (voir devis).

Une moins value est occasionnée par la suppression de l'économiseur d'énergie sur le nouveau poste.

L'avenant résultant s'élève en plus value à : 9 434.60 € HT

Montant du marché initial tranche ferme et conditionnelle :	83 182.90 € HT
Montant du marché après avenant :	92 617.50 € HT
Montant de l'avenant en % :	11.34 %

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver ces avenants et,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents et actes correspondants.**

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 15

**ORGANISATION DU
REVEILLON 2007**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Comme les années passées, la commune de Marguerittes organisera le réveillon de décembre 2007 ; pour cela, il convient de :

- créer une régie municipale de recettes destinée à l'encaissement des inscriptions au repas dansant,
- de fixer à 75 euros par personne, le tarif de ce repas dansant (soixante quinze euros).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **créer une régie municipale de recettes destinée à l'encaissement des inscriptions au repas dansant,**
- **fixer à 75 euros par personne, le tarif de ce repas dansant (soixante quinze euros).**

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2007

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

19

nombre de membres
absents représentés :

9

nombre de membres
absents non représentés :

1

date de la convocation :
24 octobre 2007

OBJET :

N° 2007 / 10 / 16

**CREATION D'UN POSTE
DE CONSEILLER EN
DEVELOPPEMENT
CULTUREL**

L'an deux mille sept, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Claude SCERRI, Mme Brigitte AGUILA, M. Paul CABANON (intègre la séance à 18 H 35) Mme Catherine GOMEZ, M. Philippe MELEDER, Mmes Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Manuel BELMONTE, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM André DHIOS (pouvoir à Mme AGUILA), André CORRIEU (pouvoir à M. GRANIER), Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. SCERRI), Mmes Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL), Nadège ARNAL (pouvoir à M. BELMONTE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), MM Gilbert GRIMAUD (pouvoir à M. MELEDER), Alain ALOÏSI (pouvoir à M. GRENIER).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'ouverture de la médiathèque et afin d'assurer une mission en matière de conseils dans les stratégies de développement et d'aménagement culturels, il est nécessaire que la commune crée un poste de conseiller en développement culturel, selon les caractéristiques suivantes :

- **création** d'un emploi de conseiller en développement culturel,
- **durée du contrat** : un mois et demi, à compter du 5 novembre 2007, renouvelable pour une durée maximum de six mois supplémentaires pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008.
- **missions** :
 - connaissances et services envisagés en direction des habitants, futurs usagers,
 - promotion de l'équipement dans son ensemble,
 - communication en direction des publics.
- **fréquence du travail** : 35 heures hebdomadaires,
- **rémunération** : sur la base du 8^{ème} échelon – I.B. : 625 – I.M. : 524 du grade d'attaché territorial.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver la création d'un emploi de conseiller en développement culturel, pour une durée d'un mois et demi à compter du 5 novembre 2007, renouvelable pour une durée maximum de six mois supplémentaires pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008.

Le Maire